

La mairie et les services techniques

Implantée au sein d'un Territoire à Énergie Positive (TEPOS), la commune se veut exemplaire pour accompagner la transition énergétique et a donc fait le choix de construire un nouveau bâtiment à haute performance énergétique.

Les panneaux photovoltaïques permettront à ce bâtiment de produire plus d'énergie qu'il n'en consommera. Le chauffage est alimenté par la chaufferie bois installée lors de la construction de l'école maternelle. Et les fenêtres à triple vitrage complètent une isolation thermique déjà très efficace.

Côté budget, le montant des travaux s'élève à 910000 € HT, réparti comme suit:

- Mairie: 646 000 € HT.
- Services techniques: 264 000 € HT.

Des subventions ont été attribuées par le Conseil Départemental, la Préfecture, Grand Lac ainsi que l'Europe.

25 route Sainte-Euphémie




Inauguration de la
mairie et des ser-
vices techniques

31 août à 10h30

La vente de la production photovoltaïque, ainsi que la location du secrétariat de l'ancienne mairie à l'ONF, représentent un revenu qui couvrira la quasi-totalité de l'annuité correspondant à la partie mairie.

L'accueil de la population se fait désormais dans les nouveaux locaux. Les horaires restent inchangés.

Déménagement des services techniques



Les services techniques, à l'arrière du bâtiment

Les services techniques sont également prêts. Il va maintenant être possible d'entreposer l'ensemble du matériel communal dans un même lieu: le tracteur, la pelle mécanique, le camion, le matériel de déneigement ainsi que l'épareuse et le broyeur récemment achetés pour compléter l'équipement du tracteur.

Les locaux sont également prévus pour l'installation d'un atelier pour notre employé communal.

Les dates à retenir :

31 août 2019—10h30 : Inauguration de la nouvelle mairie.

15 mars 2020: 1er tour des élections municipales.

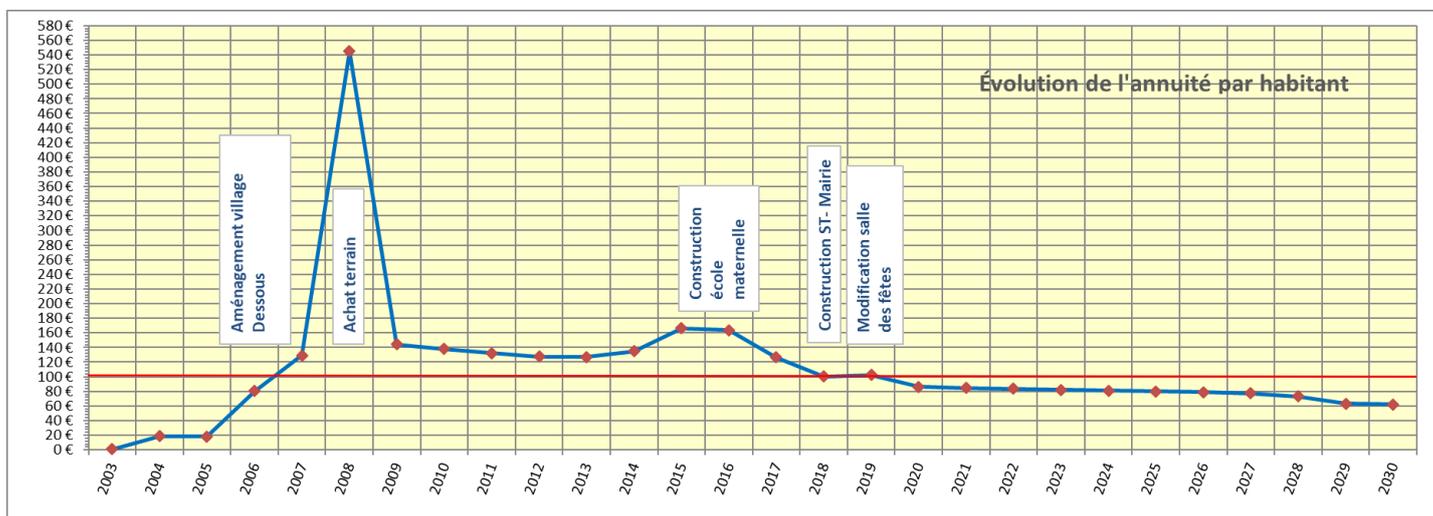
22 mars 2020: 2d tour des élections municipales.

Investissements 2019 et état des finances

La situation financière de la commune est bonne, situation due à plusieurs paramètres: une rigueur dans la gestion, l'effet positif de la fusion, la recherche active de subventions, et la renégociation ou le remboursement anticipé de certains prêts. À ceci, s'ajoutent des investissements productifs tels que le photovoltaïque ainsi que la location des locaux existants (cabinet de kiné, ONF et MAM) et la limitation des prestataires (grâce à l'achat d'un tracteur, de matériel de déneigement et l'embauche d'un employé communal à temps plein).

Cette gestion rigoureuse permet de faire de gros investissements sans augmenter les impôts.

L'annuité de remboursement fin 2019 sera de 86 € par habitant et aura été réduite d'un tiers depuis 2007.



Travaux d'investissements TTC prévus au budget 2019



Ouverture d'une nouvelle classe pour cette rentrée scolaire

Du côté de l'école

La fréquentation scolaire ne cessant d'augmenter, comme prévu dans les estimations de ces dernières années, l'effectif pour cette rentrée monte à 137 enfants. La commune s'est fortement engagée auprès de l'Académie pour soutenir l'ouverture d'une sixième classe, permettant ainsi d'offrir de bonnes conditions de travail avec 23 élèves par classe.

La construction de la nouvelle école maternelle et des locaux périscolaires adaptés permettent d'envisager cette nouvelle organisation dans d'excellentes conditions. La nouvelle classe sera installée dans l'école Primaire.

La mairie a prévu de commander des tables et des chaises supplémentaires, et d'augmenter les heures d'ATSEM dès la rentrée. Ces frais viennent en complément des dépenses annuelles habituelles d'un montant de 40 € par élève, auxquelles s'ajoutent l'achat de livres et de matériel divers (incluant le matériel informatique), le soutien financier aux classes de découvertes, ainsi que les frais de transport pour les sorties piscine. La mairie n'hésite d'ailleurs pas à augmenter ce budget pour payer des séances supplémentaires de piscine pour les élèves de CM1/CM2 pour s'assurer qu'ils quittent l'école en sachant nager.

Des jeux d'extérieur ont été également commandés pour équiper un nouveau parc de jeu à l'école maternelle et ainsi agrandir la cour de l'école avec une zone en herbe. L'installation devrait être finalisée à l'automne.



Futur jeu du parc de l'école maternelle

Nouvelle organisation du réfectoire utilisant la garderie



Du côté du périscolaire



Le personnel communal présent au quotidien avec les enfants

Cet effectif laisse présager également une augmentation de la fréquentation de la cantine et de la garderie, avec une centaine de repas à cuisiner et servir chaque jour, et une cinquantaine d'enfants à accueillir en fin de journée à la garderie.

Les 7 employés communaux sont maintenant bien habitués à travailler ensemble, avec des réunions d'équipe régulières pour faciliter la communication et l'organisation. La commune et le personnel communal ont à cœur de proposer un environnement de qualité pendant les périodes périscolaires.

C'est pourquoi la mairie n'hésite pas à investir en ressources humaines, ainsi qu'en équipement et en matériel, pour le bien-être des enfants, en assurant également la formation de son personnel et un taux d'encadrement adapté pour gérer le nombre croissant d'enfants.

Concernant l'organisation du réfectoire, les deux classes de maternelle seront installées dans la garderie pour agrandir l'espace, limiter le niveau sonore pendant le service et permettre aux plus jeunes de manger calmement.

Des tests d'organisation ont été effectués en fin d'année scolaire pour que tout soit prêt dès le premier jour de classe.

Les travaux de la salle des fêtes ont commencé

Les travaux étant maintenant terminés à la mairie, on enchaîne avec la rénovation de la salle polyvalente. Après le délicat travail de désamiantage, l'entreprise a démolí l'arrière du bâtiment. La salle sera fermée pendant toute la durée des travaux qui devraient être achevés avant l'été 2020.



Les travaux consistent à reconstruire toute la partie arrière pour mettre la salle aux normes d'accessibilité, et l'agrandir en ajoutant une salle associative, un hall d'entrée et un local pour entreposer le matériel.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 563 000 € HT, financés en partie par des subventions.

Soutien aux associations communales

La mairie tient à ce que les associations présentes sur la commune continuent à fonctionner pendant la durée des travaux. Suite à une réunion organisée avec toutes les associations, les locaux disponibles sur la commune ont été identifiés pour proposer des solutions provisoires à tout le monde.

L'ancienne salle du conseil municipal de Dessous est maintenant disponible.

Parmi les autres salles, on compte également l'ancien réfectoire de l'école Primaire ainsi que le hall d'accueil, la salle du catéchisme et une salle dans l'ancienne mairie de Dessus.

Des conventions sont en cours de signature avec les associations qui utiliseront les locaux de l'école Primaire afin d'assurer un bon fonctionnement entre l'école et les associations.



Ancien réfectoire



Hall de l'école Primaire

Ancienne salle du Conseil



Salle de catéchisme



Pensez à consulter le site web de la commune, mis à jour régulièrement.

Les coordonnées et horaires d'ouverture de la mairie :

Tél : 04 79 54 91 71 – Fax : 04 79 54 97 32

Courriel : mairie.saintoffenge@orange.fr

Site internet : www.mairie-saintoffenge.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h

Vendredi de 9h à 11h et de 16h45 à 19h